

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**

Délibération du conseil municipal

**ACTE N° CM-20220127-017**

du 27 janvier 2022

n°017

page 1/2

**EXTRAIT :****Nombre de membres en exercice : 39**

**PRESENTS (27) :** Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Siméon FONGANG, Gilles MAUDUIT, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Jean-Pierre de MICHIEL, David SIMON

**POUVOIRS (9) :** Thomas BAUDIN donne pouvoir à Mme MARECOT  
Stéphane RAYNAUD donne pouvoir à Mme RABUSSIER  
Gwenaëlle PRINCET donne pouvoir à M.ABELIN,  
Amine MESSAOUDENE donne pouvoir à Mme AZIHARI  
Sophie GUEGUEN donne pouvoir à Mme LAVRARD  
Isabelle DUCHER donne pouvoir à M.ERGUL  
Flavy FRUCHON donne pouvoir à M.ERGUL  
Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO donne pouvoir à Mme MERY  
Marion LATUS donne pouvoir à M.DE MICHIEL

**EXCUSES (3) :** Séverine BART, Pierre BARAUDON, Patricia BAZIN

Nom du secrétaire de séance : Évelyne AZIHARI

**RAPPORTEUR : Monsieur Siméon FONGANG****OBJET : Programme de coopération Villes durables - Signature du contrat avec la commission européenne**

*La commune de Châtellerault, en partenariat avec l'ONG belge Autre Terre, est lauréate de l'appel à projets lancé en 2021 par la commission européenne sur le thème « Villes durables ». Au titre de la coopération décentralisée, le projet de Châtellerault est d'apporter un soutien financier et logistique à 19 communes du Burkina Faso pour une meilleure gestion des déchets solides (assainissement). La commune de Châtellerault sera responsable de la bonne exécution du programme, qui se déroulera de 2022 à 2024, et servira de relais entre la commission européenne et les communes bénéficiaires au Burkina Faso. Les investissements seront localement supervisés par le CEAS Burkina Faso, structure qui fera office d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes et pilotera leurs investissements.*

*La décision de la commission européenne a été notifiée à la commune de Châtellerault au début du mois de décembre 2021. Le plan de financement général, pour un coût total prévisionnel de 2 500 000 €, est le suivant :*

	Financements
UE	2 250 000
Autre Terre	200 000
Commune de Châtellerault	50 000
Coût Total	2 500 000

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**

**Délibération du conseil municipal**

**ACTE N° CM-20220127-017**

**du 27 janvier 2022**

**n°017**

**page 2/2**

*Un contrat de coopération doit être signé entre la commission européenne et la commune de Châtellerault pour une mise en œuvre du projet Villes durables dès le mois de janvier 2022.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'article 1115-1 du code général des collectivités territoriales, relatif à la coopération décentralisée,

**VU** la délibération n°21 du conseil municipal de Châtellerault du 1<sup>er</sup> février 2018, renouvelant la coopération décentralisée entre Châtellerault et Kaya,

**VU** l'appel à projet du 8 mars 2021, lancé par la Commission européenne dans le cadre du programme thématique « Autorités locales » (instrument de coopération au développement) pour privilégier les échanges sur le thème des « Villes durables »

**VU** l'objectif de financement des projets de partenariats entre collectivités européennes et des pays partenaires pour promouvoir un développement urbain intégré au moyen de partenariats élaborés entre des autorités locales des États membres de l'UE et de pays partenaires, conformément au programme de développement durable à l'horizon 2030,

**VU** la notification de la commission européenne par courrier du 28 octobre 2021 pour retenir la candidature de la commune de Châtellerault sous la numérotation CSO-LA/2021/171273-1/68,

**VU** le contrat de coopération à conclure avec la commission européenne,

**CONSIDERANT** qu'en pilotant le programme « Villes durables » proposé par la commission européenne au bénéfice de 19 communes du Burkina Faso la commune de Châtellerault met en œuvre la coopération décentralisée de manière exemplaire,

**CONSIDERANT** que le programme Villes durables repose sur la signature d'un contrat entre la commission européenne et la commune de Châtellerault,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide d'autoriser le maire, ou son représentant légal, sous réserve de la confirmation d'un engagement de la commission européenne au regard de la situation politique actuelle au Burkina Faso, à signer avec la commission européenne le contrat pour la réalisation du programme Villes durables, ainsi que tout autre document nécessaire à la réalisation de ce programme.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,  
Pour le maire et par délégation  
L'adjointe à la directrice des affaires institutionnelles et juridiques

Patricia BULAN





Pour l'administration contractante

Envoyé en préfecture le 28/01/2022  
Reçu en préfecture le 28/01/2022  
Affiché le   
ID : 086-218600666-20220127-CM\_20220127\_017-0E

Les demandes de paiement et les rapports qui les accompagnent, y compris les demandes de modification de compte bancaire, doivent être adressés à :

À l'attention de Monsieur l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'UE au Burkina Faso

Commission européenne  
Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso  
187, Avenue de l'Europe  
01 BP 352 Ouagadougou 01  
Burkina Faso

Une copie des documents mentionnés ci-dessus ainsi que de toute autre correspondance doit être adressée à :

À l'attention de la Section Finances Contrats Audits  
Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso  
187, Avenue de l'Europe  
01 BP 352 Ouagadougou 01  
Burkina Faso

Pour le coordonnateur

À l'attention de Monsieur le Maire de la Commune de Châteleraut  
**78 boulevard Blossac**  
**CS 10619 - 86106 Châteleraut Cedex**  
France

5.2 La/Les vérification(s) des dépenses visé(s) à l'article 15.7 de l'annexe II sera/sont effectuée(s) par :

FDUCIAL,  
Portes 621, Avenue Houari Boumediene,  
01 BP 4134 Ouagadougou 01  
Email : [fducial@fasonet.bf](mailto:fducial@fasonet.bf), [fducial@yahoo.fr](mailto:fducial@yahoo.fr)  
Tél: +226 20 32 56/ 70 24 27 28  
Burkina Faso

#### Article 6 — Annexes

6.1 Les documents suivants sont joints aux présentes conditions particulières et font partie intégrante du contrat :

- Annexe I: description de l'action (y compris le cadre logique du projet)
- Annexe II: conditions générales applicables aux contrats de subvention conclus dans le cadre des actions extérieures de l'Union européenne
- Annexe III: budget de l'action (feuilles de calcul 1, 2 et 3)
- Annexe IV : règles concernant l'attribution d'un marché applicables au(x) bénéficiaire(s)
- Annexe V: modèle de demande de paiement et formulaire «signalétique financier»
- Annexe VI: modèle de rapport narratif et financier
- Annexe VII: termes de référence pour la vérification des dépenses d'un contrat de subvention conclu dans le cadre des actions extérieures de l'UE et modèle de rapport sur les constatations factuelles
- Annexe VIII: Non applicable
- Annexe IX: modèle de convention de transfert de propriété d'actifs

6.2 En cas de divergence entre les dispositions des présentes conditions II qui y sont jointes, les conditions particulières prévalent. En cas de divergence entre les dispositions de l'annexe II et celles des autres annexes, les dispositions de l'annexe II prévalent.

Fait en français en trois originaux, deux originaux étant remis à la Commission européenne et un aux bénéficiaires.

Pour le(s) bénéficiaire(s)	Pour l'administration contractante
Nom	Nom <b>M<sup>me</sup> PALMERO</b>
Fonction	Fonction <b>Cheffe d'Unité</b>
Signature	Signature <b>Cheffe de Coopération</b>
Date	Date <b>28/01/2022</b>

\* Conformément au mandat confié au coordonnateur (voir le formulaire de demande), celui-ci signe le présent contrat également au nom des autres bénéficiaires qui, de ce fait, deviennent parties au contrat sans avoir besoin de le signer eux-mêmes.

Envoyé en préfecture le 28/01/2022  
Reçu en préfecture le 28/01/2022  
Affiché le   
ID : 086-218600666-20220127-CM\_20220127\_017-0E